COMITÉ DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES DES ÉTATS MEMBRES DE LA

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Confidentiel

Projet

244e SEANCE
BALE, LE MARDI 10 AVRIL 1990 A 9 HEURES 30

Ordre du jour

- I. Approbation du procès-verbal de la 243e séance.
- II. Surveillance des développements et des politiques économiques et monétaires dans la CEE sur la base de:
 - Préparation par le "Groupe Dalgaard" et discussion par le Comité des Suppléants;
 - Graphiques et tableaux(1).
- III. Adoption par le Comité du rapport destiné aux Ministres des Finances des pays de la CEE concernant l'évolution sur les marchés des changes des dix-neuf pays participant à la concertation au cours du mois de mars et des premiers jours d'avril 1990.
 - IV. Poursuite de la discussion sur les propositions d'une facilité de liquidité pour le Système de compensation de l'écu privé(2).
 - V. Suite à donner à la Réunion informelle du Conseil ECOFIN.
- VI. Autres questions relevant de la compétence du Comité.
- VII. Date et lieu de la prochaine séance.

¹⁾ Les documents (graphiques, tableaux de la "concertation" et Série mensuelle de statistiques) seront préparés par le Secrétariat et seront disponibles à l'arrivée des Gouverneurs à Bâle.

²⁾ En complément aux documents déjà disponibles pour la séance de mars, en particulier le Rapport No 69 du "Groupe Dalgaard", une note établie par la BRI a été transmise le 30 mars 1990.